

Monsieur le Président de la République du Chili,

À la suite d'informations reçues de l'ACAT-France, je tiens à vous exprimer ma plus vive préoccupation concernant la situation des Mapuche au Chili.

Le lancement par votre gouvernement, d'une Commission Présidentielle représente l'espoir d'apporter une réponse politique aux demandes des communautés Mapuche. La poursuite de la militarisation de leurs territoires ainsi que la promulgation d'une Loi Antiterroriste semblent contraires à cet objectif.

Je vous demande ainsi de prendre les mesures nécessaires pour :

- S'assurer que les propositions de la Commission soient cohérentes avec les demandes des Mapuche ;
- Identifier les mesures nécessaires pour mettre fin à l'état d'exception dans la macro-zone Sud.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président de la République, l'expression de ma très haute considération.

NOM : SIGNATURE :

ADRESSE :

Son Excellence
Monsieur Gabriel Boric Font
Président de la République du Chili
S/c de son Excellence
Monsieur Raúl Fernández Daza
Ambassadeur du Chili en France
2, avenue de la Motte-Picquet
75007 Paris

Mail : echile.francia@minrel.gob.cl

ACAT-France 2025 © Lucas Aguayo Amos / ANADOLU / Anadolulu via AFP

1€39

AGIR POUR UN MONDE DIGNE

JUIN 2025

Dans un contexte de prétendue crise sécuritaire, la poursuite de la militarisation de l'Araucanía et la promulgation d'une nouvelle Loi Antiterroriste font craindre le franchissement d'une étape supplémentaire dans la criminalisation des Mapuche au Chili.

Une longue histoire d'exclusion et de criminalisation des communautés Mapuche au Chili

Le conflit entre l'État chilien et les communautés autochtones Mapuche prend racine dans la question de la possession et de l'usage de la terre. L'usurpation historique des territoires indigènes les a privés d'un élément clé de leur culture et d'une source de prospérité. La région de l'Araucanía, où près d'un tiers de la population s'identifie comme Mapuche, est l'un des territoires les plus défavorisés du Chili. Ce « conflit Mapuche » est une revendication d'autonomie contre des projets industriels menaçant leur mode de vie. Certaines organisations Mapuche revendiquent des sabotages, instrumentalisés par l'État pour justifier la répression et la criminalisation des communautés.

Prolongation de l'état d'exception et nouvelle Loi Antiterroriste : la militarisation de l'Araucanía

Avant son arrivée au pouvoir en mars 2022, le gouvernement de Gabriel Boric s'opposait à l'état d'exception en territoire Mapuche. Cette mesure, décriée, permet le déploiement des forces armées pour le maintien de l'ordre. Elle a finalement été décrétée par son gouvernement dès mai 2022. Le lancement d'une Commission Présidentielle pour la Paix et la Compréhension ouvrait la voie à une solution politique. Alors que cet organisme devait rendre son rapport final en avril 2025, l'élan progressiste semble s'être essouffé. Promulguée le 4 février 2025, la nouvelle Loi Antiterroriste a été présentée comme une législation « moderne et efficace ». L'introduction du concept de terrorisme individuel, destiné à sanctionner ceux n'appartenant pas à une organisation terroriste, inquiète, tout comme l'élargissement de l'utilisation de systèmes de captation de données. Le recours à des agents sous couverture, prévu dans la loi et utilisé dans des procès contre des représentants Mapuche, a été dénoncé par plusieurs organisations de défense des droits humains.

L'ACAT-France demande au gouvernement chilien de poursuivre le travail de négociation politique en incluant les demandes des communautés Mapuche et de cesser la militarisation de leurs territoires, afin de respecter les recommandations acceptées lors du quatrième cycle de l'Examen Périodique Universel du Chili.

Retrouvez toutes nos actions sur [ecatfrance.fr](https://www.acatfrance.fr)

Oui, je participe à la lutte contre la torture

J'adhère à l'ACAT-France pour un montant de 24 € la première année

Je fais un don à l'ACAT-France

10 € 30 € 50 € 90 € libre €

Je recevrai un reçu fiscal me permettant de déduire 66 % de mon adhésion ou de mon don.

Je souhaite m'abonner à la revue *Humains*.

Pour 12 € la première année, je recevrai 4 numéros

Je souhaite recevoir des informations sur les legs, assurances vies et donations

Prénom

Nom

Mail

Adresse



Je renvoie ce bulletin à l'ACAT-France, 7 rue Georges Lardennois 75019 Paris. Chèque à l'ordre de l'ACAT.

Nous respectons vos données personnelles. Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé. Elles sont destinées aux services de gestion et aux tiers mandatés par l'ACAT-France à des fins de gestion interne, pour répondre à vos demandes ou faire appel à votre générosité. Vos données sont conservées pendant la durée nécessaire à la réalisation des finalités précitées et pour l'envoi de votre reçu fiscal. Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification, de portabilité et de suppression des données vous concernant. Vous pouvez demander à ce qu'elles ne soient pas communiquées à d'autres organismes. Pour toutes ces demandes, contactez l'ACAT-France : 01 40 40 42 43 / dpo@ecatfrance.fr



Portons dans nos prières les communautés Mapuche. Soutenons leur revendication de possession et usage de leurs terres. Demandons en solidarité avec elles que cesse la militarisation de leur territoire.

Georges Heichelbech, membre de la commission Théologie et du groupe de travail Sensibiliser les églises

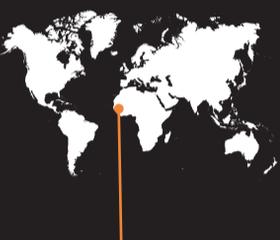
AGIR AU CHILI ET AILLEURS

GRÂCE À VOUS

SÉNÉGAL - L'ASSEMBLÉE NATIONALE ADOPTE UNE LOI RÉVISANT L'AMNISTIE SUR LES VIOLENCES POLITIQUES VOTÉE SOUS L'ANCIEN PRÉSIDENT MACKY SALL.

Le 2 avril 2025, le parlement sénégalais a adopté une révision de la loi d'amnistie liée aux violences politiques de ces trois dernières années, qui ont fait au moins 65 morts. Le texte permet désormais l'ouverture d'enquêtes pour les crimes graves (assassinats, tortures et actes de barbarie...), excluant ces faits de l'amnistie.

L'ACAT-France salue une avancée majeure en faveur de la justice réparatrice et la mémoire des victimes.



© ABOODI VESAMARAN / UNSPLASH

ACAT
France

ACAT France @acat-france.bsky.social ACAT France acat_france ASSOCIATION RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

CONTACT LOCAL

J'envoie la carte



Je découpe la carte



Je signe la carte



Ce n'est pas de votre faute si la torture existe, mais si elle recule c'est grâce à vous. Votre signature peut changer un destin.

J'AGIS AVEC L'ACAT-FRANCE.

AGISSONS ENSEMBLE POUR UN MONDE DIGNE

CHILI

Je soutiens les Mapuche du Chili, contre la militarisation de leurs territoires